

CM 012-11-2015

L'an deux mille quinze, le jeudi 5 novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la présidence de Monsieur Joël Delrue Maire.

Etaient présents : M. Turbant, Me Reynaert, M. Gardon, M. Delrue, M. Fourrier, M. Fauquembergue, Me Desavoie, Me Boché, M. Fares, Me Alexandre

Absents excusés : M. Vandermolen donne pouvoir à M. Delrue ; Mme Castain donne pouvoir à Mme Reynaert ; M. Lemaire donne pouvoir à M. Fourrier, Me Feret donne pouvoir à Me Desavoie ; Me Lemaitre donne pouvoir à Me Boché.

Secrétaire de séance Me Boché.

Début de la séance à 19 h 05, suivant l'ordre du jour :

01) Point sur la Cantine ;

Mr le maire présente le compte rendu des avantages et inconvénients de l'utilisation de la cantine fournie par Mme Vivier et son équipe. La cantine est maintenue à la Salle Polyvalente.

02) Organisation du nettoyage de la Cantine ;

- Nettoyage Lundi matin et vendredi après-midi par la société Gouze pour un coût mensuel de 449.67€ HT ;

- En raison de l'ouverture des classes le mercredi matin : ajustement du nettoyage de la mairie, de la salle informatique et de la bibliothèque pour un coût mensuel de 245.31€ HT ;

- Travaux supplémentaires en jour ouvrable (vacances scolaire) pour un coût de 18.87€ HT de l'heure.

Ce devis est accepté 15 voix pour.

03) Lame de déneigement ;

Mr le Maire informe qu'une lame de déneigement est mise à disposition par Amiens-Métropole, la Commune doit établir une convention avec un agriculteur Mr Vandekerchove afin de fixer les tarifs et les conditions de son usage.

Selon les tarifs suivants :

- heure de jour 54.57 € HT et 60.03 TTC,

- en heure de nuit (21 h – 6h, week-end ou jour férié) 61.88 € HT et 68.07 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil donne l'autorisation à Mr le Maire pour signer la convention, 15 Pour.

04) Transport scolaire ;

Pour l'année scolaire 2015-2016 les déplacements sont les suivants :

- Piscine prévu du 02/05/2016 au 10/06/2016 ; 12 fois
- Patinoire prévu du 04/01/2016 au 25/03/2016. 09 fois

Les devis de la société Taquet pour ces déplacements sont de 93 euros TTC par voyage. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent 15 Pour.

05) Benne à verre et à papier ;

Amiens-Métropole propose l'installation de deux bennes supplémentaires à verre et à papier. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de faire un choix pour l'emplacement de celles-ci : la Route du Petit Camon, à l'extrémité du parking du terrain de football.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent 15 Pour.

06) Acte de régie ;

A la demande de la Trésorerie l'acte de régie d'avances et de recettes doit être modifié, (modification art 4 Repas des aînés, art 6 achat de petites fournitures limitées à 100 €) après avoir fait lecture d'une proposition d'acte, les membres du Conseil après en avoir délibéré, votent 15 Pour.

07) Contrat location pour les Associations ;

-La Trésorerie nous demande les tarifs révisés de la Salle Polyvalente, les tarifs seront révisés au 31 Mars 2016 et annuellement. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent 15 Pour.

-Lors d'une rencontre avec les représentants des Associations de la Commune, elles ont demandé une réduction pour le nettoyage de la Salle Polyvalente qui leur soit attribuée lors des manifestations non lucratives. Cette demande de réduction n'est pas acceptée.

08) Aménagement du poste de secrétaire ;

Suite à la demande de M. le Maire est conformément à la préconisation du médecin de prévention de la Sameth des devis ont été établis et un dossier a été établi par le Centre de Gestion pour une demande de subvention auprès du FIPHFP. Le montant total ne dépassant pas 1200 €, le FIPHFP demandera les factures pour effectuer le remboursement, le coût total s'élève à 412.61€ et le coût restant à la charge de la commune est estimé par le CDG à 49.69 €TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent 15 Pour.

09) Tarif des Colis et du repas des Aînés ;

M. DELRUE présente le devis de la société la Clef des Délices situé à Cagny aux membres du Conseil pour la réalisation des colis de fin d'année, pour un coût de :

- au prix de 20.00 € TTC pour une personne seule;

- au prix de 31.50 € TTC pour un couple.

Pour les personnes de 67 ans et plus.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent 15 Pour.

Pour le devis du repas des Aînés, le Scalaire propose les tarifs suivants :

- 21.50 €/personne et 10.00 € par enfants.

Les tarifs fixés sont les suivants :

- Accompagnants invités limités à 2 pers - 32.00 €/pers, accepté à 15 Pour
- Conjoint de moins de 62 ans - 10.00 €, accepté avec 5 Contre, 1 Abstentions et 9

Pour.

- Elus et leur conjoint aidant – 10 €, accepté avec 5 Contre, 2 Abstentions et 8 Pour.
- Les employés, conjoint et enfants – gratuité, accepté avec 15 Pour.

010) Nom et Police du Lotissement ;

Le choix du nom de la « Rue du Vert Chemin » est retenu.

Pour la Police de circulation, la priorité à droite est retenue sans panneau.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent 15 Pour.

011) Centrale d'achats ;

Amiens-Métropole propose d'adhérer à une centrale d'achats, sans obligation de commande.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil autorisent Mr le Maire de signer cette convention avec Amiens-Métropole 15 Pour.

012) Contrat entretien chauffage pour la Salle Polyvalente;

Suite à notre demande la société Parin-Claidière a établi un nouveau contrat d'entretien pour le chauffage de la Salle Polyvalente :

- un entretien général pour la ventilation (Juin);

- deux visites par an (1 complète en Octobre et 1 technique en Janvier).

Pour la somme annuelle de 1004.40 € TTC et 477.60 € TTC pour la fourniture du filtre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent ce contrat, 15 Pour.

013) Décision modificative ; DM n°1

	Diminution de crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie-électricité		5500
D 611 : Contrats prestations services		3000
D 6135 : Locations mobilières		2500
D 61551 : Entretien matériel roulant		2000
D 6232 : Fêtes et cérémonies		1000
D 6261 : Frais d'affranchissement		500
D 6262 : Frais de télécommunication		2000
D 6336 : Cotisation CNG,CG FPT		500
D 6411 : Personnel titulaire		7500
D 6413 : Personnel non titulaire		2000
D 6453 : Cotisations caisses retraite		1500
D 6455 : Cotisations Assurances Personnel		4500
D 020 : Dépenses imprévues Invest	17000	
D 023 : Virement section investissement		18000
D 21534 : Réseaux d'électrification		50000
D 2188 : Autres immo corporelles	15000	
D 673 : Titres annulés (exerc.antér.)		2500
D 678 : Autres charges exception.	35000	
R 021 : Virement de la section de fonct		18000
R 7381 : Taxe add. droits de mutation		18000

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent 15 Pour.

014) Avenir du PLU ;

Notre Plu étant caduque au 31/12/2015, si on ne fait rien, la commune passerait au RNU au 01/01/2016.

Mr le Maire propose aux membres du Conseil d'inviter la responsable du service PLU d'Amiens-Métropole afin d'étudier les différentes solutions.

015) Informations et questions diverses.

Me Alexandre demande de revoir le format des calendriers pour cette année.

Me Castain demande un droit de réponse sur le Trait d'union.

Fin de séance à 22 h 00.